

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 574**4 juin 2004****SOMMAIRE**

3 Rives Holding S.A., Luxembourg	27539	Comprehensive Holdings Corporation S.A., Luxembourg	27522
Aboukir Maritime S.A., Strassen	27540	Derval S.A., Luxembourg	27541
Abowijs International S.A., Luxembourg	27531	Dexia Asia Premier, Sicav, Luxembourg	27536
Achélia Luxembourg S.A., Luxembourg	27542	Dischavulco Immo S.A., Luxembourg	27536
Advanced Laser Applications (ALA) Holding S.A., Luxembourg	27529	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A., Contern	27515
Aesha S.A.H., Luxembourg	27532	E.M.E.A. Management Services S.A., Luxembourg	27540
Agemar S.A., Luxembourg	27549	Espirito Santo International S.A., Luxembourg-Kirchberg	27534
Allianz Dresdner Asset Management Luxembourg S.A., Senningerberg	27518	Euro Holiday Properties S.A., Luxembourg	27517
Almagev S.A., Luxembourg	27549	Euro-Packaging S.A., Foetz	27514
Anaya Holding S.A., Luxembourg	27543	Eurofund'91, Sicav, Luxembourg	27537
Andava Holding S.A., Luxembourg	27547	European Energy Systems S.A., Luxembourg	27524
Banco Itaú Europa Fund Management Company S.A., Luxembourg	27516	Fidulor S.A.H., Luxembourg	27542
Banco Itaú Europa Fund Management Company S.A., Luxembourg	27516	Finance TB S.A., Luxembourg	27517
Benchley Investments S.A.H., Luxembourg	27532	Financière Asturias S.A., Luxembourg	27538
Binter S.A., Luxembourg	27544	Fortis L FoF, Sicav, Luxembourg	27550
Bio-Products and Bio-Engineering S.A., Luxembourg	27542	Fortis L Fund, Sicav, Luxembourg	27549
Blue Lux S.A., Luxembourg	27540	Fortis Personal Portfolio FoF, Sicav, Luxembourg	27550
Byblos Financing Holding ("B.A.R.A.F.") S.A., Luxembourg	27524	Fortis Personal Portfolio Fund, Sicav, Luxembourg	27551
Byblos Financing Holding ("B.A.R.A.F.") S.A., Luxembourg	27524	G.A.F.L. S.A.H., Luxembourg	27530
Cat Umbrella Sicav, Luxembourg	27521	Galega Financière S.A., Luxembourg	27545
CCM Consulting Constructing Management S.A., Luxembourg	27517	GeoSat Holding S.A., Luxembourg	27543
CDC Alternative, Sicav, Luxembourg	27507	Global Advantage Funds, Sicav, Luxembourg	27516
CEDEC S.A.H., Compagnie Européenne pour le Développement d'Entreprises Commerciales, Luxembourg	27527	Global Advantage Funds, Sicav, Luxembourg	27516
Clichy Holding S.A.H., Luxembourg	27522	Gofinco Holding S.A., Luxembourg	27547
Cofineur S.A., Strassen	27530	Gravey S.A.H., Luxembourg	27533
Comedia Collections S.A., Luxembourg	27530	Gwenael S.A., Luxembourg	27552
Compagnie Financière Nemolux S.A., Luxembourg	27508	Haston S.A., Luxembourg	27538
Compagnie Investissement Europe Holding Luxembourg S.A., Luxembourg	27540	Hay Holding S.A., Luxembourg	27535
		High Spirit S.A.H., Luxembourg	27527
		Holding de l'Est S.A.H., Luxembourg	27525
		Holidays Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	27517
		Ibérique de Participations S.A., Strassen	27541
		Interactive Development S.A., Luxembourg	27548
		International Wave Holding S.A., Strassen	27532
		Isis, Sicav, Luxembourg	27544
		IXOS Holding S.A., Luxembourg	27531

J. Van Breda Beheersfonds, Sicav, Luxembourg . . .	27552	PEF Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . .	27526
Jalor Finance S.A., Luxembourg	27544	Portfolio Multi-Manager Fund, Sicav, Luxembourg	27546
Japan Pacific Fund, Sicav, Luxembourg	27536	Privest S.A.H., Luxembourg	27537
Julius Baer Multifund Sicav, Luxembourg	27525	Pusan S.A.H., Luxembourg	27532
KBC Bonds, Sicav, Luxembourg	27522	Raiffeisen Schweiz (Luxembourg) Fonds, Sicav, Lu-	
Keersma S.A.H., Luxembourg	27541	xembourg	27527
Key Com S.A., Luxembourg	27515	Rebuild World RBW S.A.H., Luxembourg	27531
Labecaste S.A.H., Luxembourg	27538	Reval Investissement S.A., Luxembourg	27531
Lem S.A., Luxembourg	27534	Robuma S.A., Luxembourg-Kirchberg	27552
Lipa International S.A.H., Luxembourg	27521	(Le) Roi Holding S.A., Luxembourg	27533
Liparis Financière S.A., Luxembourg	27547	Salena Holding S.A., Luxembourg	27546
Lumber Holdings S.A., Luxembourg	27527	Seath Luxembourg S.A., Livange	27545
Luxembourg Offshore Management Company		Selp-Invest S.A., Senningerberg	27514
S.A., Luxembourg	27513	Sigma Fund, Sicav, Luxembourg	27539
Lysias Finance S.A., Luxembourg	27548	Sintex Holding S.A., Luxembourg	27528
Magistral International S.A., Luxembourg	27545	Sirtes S.A.H., Luxembourg	27537
Medanco S.A.H., Luxembourg	27533	SL Software-Consult S.A., Luxembourg	27515
Merging Markets Development S.A., Luxembourg	27547	Sofigepar Holding S.A., Luxembourg	27548
MFS Funds, Sicav, Luxembourg	27523	Spektrum A.G., Luxembourg	27546
Nafima Finance S.A., Luxembourg	27513	Stratège S.A., Luxembourg	27535
Natalia Fin S.A., Luxembourg	27529	Suprafinance S.A., Senningerberg	27514
Newfield S.A., Luxembourg	27506	U.P.I., Union de Participations et d'Investisse-	
Niederval Holding S.A., Senningerberg	27514	ments S.A., Luxembourg	27543
Nord Finance S.A., Strassen	27534	Unico ConClusio Global Equities	27518
Northtrop Investissements S.A., Luxembourg . . .	27515	United Partner's Corporation S.A.H., Luxem-	
Novalsy S.A., Luxembourg	27539	bourg	27513
Omius Holding S.A., Luxembourg	27525	Valparsa S.A.H., Luxembourg	27529
Oras S.A., Luxembourg	27542	Vitrum Lux S.A., Rodange	27528
Palo Alto Holding S.A., Luxembourg	27535	Zubaran Holding S.A., Luxembourg	27534

NEWFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 37.762.

La convention de domiciliation conclue le 7 septembre 2000 entre STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l., 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R. C. n° B 75.908 et la société NEWFIELD S.A. (anciennement dénommée NEWFIELD HOLDING S.A.), R. C. n° B 37.762. a été résiliée avec effet au 17 mars 2004.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 mars 2004 que:

- le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg;
- les Administrateurs suivants ont été nommés:

. Mademoiselle Sylvie Maestri, employée privée, demeurant professionnellement au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, née le 30 avril 1970 à Thionville (France),

. Monsieur Christophe Masuccio, employé privé, demeurant professionnellement au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, né le 20 avril 1977, à Creutzwald (France),

. Monsieur Paolo Bartolucci, employé privé, demeurant professionnellement au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, né le 10 décembre 1966, à Luxembourg,

avec effet immédiat, en remplacement de Messieurs Gérard Muller et Fernand Hein, et de Madame Annie Swetenham, démissionnaires.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

- SUPERVISAE LIMITED, avec siège social à GB-Londres, NW11 7TJ, Finchley Road 788-790, Company Register Number: 5056203, a été nommé à la fonction de Commissaires aux Comptes, en remplacement de STENGEST, S.à r.l., démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030578.3/521/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

CDC ALTERNATIVE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg A 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 56.085.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CDC Alternative, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, dûment enregistrée au Registre de Commerce sous le numéro B 56.085 et constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, le 22 août 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 506 du 8 octobre 1996.

L'Assemblée est ouverte à 11.30 heures et Mademoiselle Frédérique Lefèvre, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg est élue président de l'Assemblée.

Madame Claire Lambert, juriste résidant professionnellement à Luxembourg est nommé scrutateur.

Le Président et le scrutateur s'entendent pour que Madame Maria Estebamez, juriste, de résidence professionnelle à Luxembourg soit nommé comme secrétaire.

Le président expose et prie alors le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux sont indiqués sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste ainsi que les procurations seront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que sur les 7.797.127 actions en circulation, 7.305.127 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Le quorum requis pour cette assemblée a été fixée dans la convocation à 90%, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par voie de notice comprenant l'ordre du jour envoyée par lettre recommandée aux actionnaires en date du ...

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

(i) Décision de dissolution de CDC Alternative et décision d'apporter les actifs nets de CDC Alternative au FCP luxembourgeois CDC Mobius;

(ii) Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat;

(iii) Nomination de Madame Isabelle Reux-Brown, comme liquidateur de la société et approbation de l'étendue de ses pouvoirs;

Nomination de PricewaterhouseCoopers comme auditeur à la liquidation;

(iv) Divers.

Ces faits ayant été approuvés par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre la société CDC Alternative et décision d'apporter les actifs nets de CDC Alternative au FCP luxembourgeois CDC Mobius.

Deuxième résolution

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'Assemblée nomme comme liquidateur de la société:

Madame Isabelle Reux-Brown, administrateur de société, demeurant professionnellement à Paris (France).

L'assemblée décide de conférer au liquidateur les pouvoirs comme suit:

a. Etablir l'actif net par action de chaque classe de CDC Alternative, procéder au remboursement des actions sans frais des actionnaires qui n'ont pu participer à l'assemblée ou qui ont voté contre la dissolution et établir l'actif net de l'apport.

b. Apporter cet actif net par classe à une classe nouvellement établie pour la circonstance d'un compartiment nouvellement établi pour la circonstance du FCP luxembourgeois CDC MOBIUS:

i. l'actif net de la classe A du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative étant apporté à la classe I libellée en euro du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS; et

ii. l'actif net de la classe B du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative étant apporté à la classe A libellée en euro du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS; et

iii. l'actif net de la classe C du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative étant apporté à la classe I libellée en USD du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS; et

iv. l'actif net de la classe D du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative étant apporté à la classe A libellée en USD du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS.

c. Recevoir en échange un nombre de parts de chaque classe du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP identique au nombre d'actions représentant l'actif net de chaque classe (rapport d'échange 1:1);

i. un nombre de parts de la classe I libellée en EUR du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS identique au nombre d'actions de la classe A du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative représentant l'actif de la classe A du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative apporté à la classe I libellée en EUR du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS; et

ii. un nombre de parts de la classe A libellée en USD du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS identique au nombre d'actions de la classe D du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative représentant l'actif de la classe D du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative apporté à la classe A libellée en USD du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS; et

iii. un nombre de parts de la classe A libellée en EUR du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS identique au nombre d'actions de la classe B du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative représentant l'actif de la classe B du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative apporté à la classe A libellée en EUR du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS; et

iv. un nombre de parts de la classe I libellée en USD du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS identique au nombre d'actions de la classe C du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative représentant l'actif de la classe C du Compartiment I de la SICAV CDC Alternative apporté à la classe I libellée en USD du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS.

d. Distribuer les parts du FCP CDC MOBIUS aux actionnaires à concurrence de 1 part par action, à savoir:

i. une part de la classe I libellée en EUR du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS, avec rompu jusqu'à la 3^{ème} décimale par action de la classe A libellée en euro de la SICAV CDC Alternative avec rompu jusqu'à la 3^{ème} décimale par action; et

ii. une part de la classe A libellée en EUR du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS, avec rompu jusqu'à la 3^{ème} décimale par action de la classe B libellée en euro de la SICAV CDC Alternative avec rompu jusqu'à la 3^{ème} décimale par action; et

iii. une part de la classe I libellée en USD du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS, avec rompu jusqu'à la 3^{ème} décimale par action de la classe C libellée en USD de la SICAV CDC Alternative avec rompu jusqu'à la 3^{ème} décimale par action; et

iv. une part de la classe A libellée en USD du Compartiment CDC MOBIUS MANAGED FUTURES I du FCP CDC MOBIUS, avec rompu jusqu'à la 3^{ème} décimale par action de la classe D libellée en USD de la SICAV CDC Alternative avec rompu jusqu'à la 3^{ème} décimale par action.

Quatrième résolution

L'Assemblée nomme PricewaterhouseCoopers comme auditeur du rapport de liquidation.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Lefèvre, C. Lambert, M. Estebamez, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 mai 2004, vol. 427, fol. 57, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 mai 2004.

H. Hellinckx.

(038555.3/242/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE NEMOLUX S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 100.118.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the ninth of April.

Before Us Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange-sur-Attert, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minutes.

There appeared:

1) Mrs Ariane Slinger, director of companies, born on July 26, 1963 at Menton, France, with professional address at 1, rue Micheli du Crest, CH-1205 Geneva, Switzerland,

here represented by Mr Alain Noullet, director of companies, with professional address at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on April 7, 2004.

Such proxy after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

2) EUROLEX MANAGEMENT S.A., R.C. Luxembourg B 40.722, a company with its registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

here represented by its managing-director Mr Alain Noullet, prenamed.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a corporation (Société Anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

Art. 1. There is hereby formed a limited corporation under the name of COMPAGNIE FINANCIERE NEMOLUX S.A.

The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg Company.

The Company is established for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 2. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose, as far as the Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The corporate capital is set at thirty-one thousand (31,000.-) euros (EUR), divided into thirty-one (31) shares with a par value of one thousand (1,000.-) euros (EUR) each.

Art. 4. The shares shall be registered or bearer shares, at the option of the shareholders.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the General Meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

Art. 5. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case, such a decision must be ratified by the next General Meeting.

Art. 6. The Board of Directors has full power to perform all such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company; all matters not expressly reserved to the General Meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within its competence.

The Board may in particular float bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatsoever and payable in any currency whatsoever.

The Board of Directors will determine the nature, the price, the rate of interest, the issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto. A register of the registered bonds will be lodged at the registered office of the Company.

The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between Directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted.

In case of urgency, Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie the Chairman has the casting vote.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the Company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to the previous authorization of the General Meeting.

Towards third parties, the Company is bound in any circumstances by the joint signatures of any two Directors.

Art. 7. The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 8. The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

Art. 9. The Annual General Meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the fourth Thursday in the month of May at 3.00 p.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

Art. 10. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without convening notices. The Board of Directors may decide that the shareholders wishing to attend the General Meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 11. The General Meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company. It shall determine the appropriation and distribution of the net profits.

Art. 12. Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended, the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends.

Art. 13. The amended law of August 10, 1915 on commercial companies shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

Transitory Provisions

- 1) The first financial year shall begin today and end on December 31, 2004.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2005.

Subscription and Payment

The above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) Mrs Ariane Slinger, prenamed, thirty shares	30
2) EUROLEX MANAGEMENT S.A., prenamed, one share	1
Total: thirty-one shares	<u>31</u>

All these shares have been fully paid up in cash, so that the sum of thirty-one thousand (EUR 31,000.-) euros is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proved to the notary who expressly bears witness to it.

Statement

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand one hundred and fifty (EUR 2,150.-) euros.

Constitutive Meeting

Here and now, the above-named parties, representing the entire subscribed share-capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at three and that of the Auditors at one.
- 2) The following have been appointed Directors:
 - a) EUROLEX MANAGEMENT S.A., R.C. Luxembourg B 40.722, a company with its registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.
 - b) Mr Alain Noullet, director of companies, born on November 2, 1960 in Brussels, Belgium, with professional address at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, and
 - c) Mrs Ariane Slinger, director of companies, born on July 26, 1963 at Menton, France, with professional address at 1, rue Micheli du Crest, CH-1205 Geneva, Switzerland.
- 3) The following is appointed Auditor:
 - EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., R.C. Luxembourg B 33.065, a company with its registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.
- 4) The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year 2009.
- 5) The Company shall have its registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.
- 6) In accordance with Article 60 of the law on commercial companies and with article 6 of the Articles of Incorporation, the Board of Directors is authorized to elect EUROLEX MANAGEMENT S.A., prenamed, as Managing-Director who shall have all powers to validly bind the Company by its sole signature.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal on the day and year first hereinbefore mentioned in Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le neuf avril.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

- 1) Madame Ariane Slinger, administrateur de sociétés, née le 26 juillet 1963 à Menton, France, avec adresse professionnelle au 1, rue Micheli du Crest, CH-1205 Genève, Suisse,

ici représentée par Monsieur Alain Noullet, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché-aux- Herbes, L-1728 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 7 avril 2004.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

2) EUROLEX MANAGEMENT S.A., R.C. Luxembourg B 40.722, une société avec siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Alain Noullet, préqualifié.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de COMPAGNIE FINANCIERE NEMOLUX S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros (EUR), représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros (EUR) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Vis-à-vis des tiers, la Société se trouve engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième jeudi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2005.

Souscription et Libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) Madame Ariane Slinger, préqualifiée, trente actions	30
2) EUROLEX MANAGEMENT S.A., préqualifiée, une action	1
Total: trente et une actions	31

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille (31.000,-) euros est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de deux mille cent cinquante (2.150,-) euros.

Assemblée Constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) EUROLEX MANAGEMENT S.A., R.C. Luxembourg B 40.722, une société avec siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

b) Monsieur Alain Noullet, administrateur de sociétés, né le 2 novembre 1960 à Bruxelles, Belgique, avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, et

c) Madame Ariane Slinger, administrateur de sociétés, née le 26 juillet 1963 à Menton, France, avec adresse professionnelle au 1, rue Micheli du Crest, CH-1205 Genève, Suisse.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

- EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., R.C. Luxembourg B 33.065, une société avec siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1724 Luxembourg.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.

5) Le siège de la Société est fixé au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

6) Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration est autorisé à nommer EUROLEX MANAGEMENT S.A., préqualifiée, aux fonctions d'administrateur-délégué laquelle aura tout pouvoir pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Noullet, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, vol. 143S, fol. 24, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2004.

A. Schwachtgen.

(030727.3/230/283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

NAFIMA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 93.657.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 avril 2004

- L'Assemblée accepte les démissions de Maître René Faltz, Maître Tom Felgen et Monsieur Franck Provost aux fonctions d'administrateurs de la société et décide de nommer en remplacement:

- Monsieur Dorotheos Samoladas, avocat, demeurant à Athènes (Grèce).

- Madame Maria Papamichalopoulou, avocat, demeurant à Athènes (Grèce).

- Madame Eleni Papakosta, avocat, demeurant à Piraeus (Grèce).

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2004, réf. LSO-AP02204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030750.3/263/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

UNITED PARTNER'S CORPORATION S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 81.032.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2004, réf. LSO-AO03950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour la société

Signature

(030751.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

LUXEMBOURG OFFSHORE MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 22.206.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juin 2003

- L'Assemblée décide de nommer Madame Gerty van de Sluis-Marter, assistante juridique, demeurant à Luxembourg, au poste de commissaire aux comptes de la société en remplacement de COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES, démissionnaire, avec mission spéciale de statuer à partir de l'exercice 2002.

Son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN01996. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030752.3/263/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

SELP-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 60.712.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société du 9 octobre 2003

L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat et décide de lui donner quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mlle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour SELP-INVEST S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030754.3/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

NIEDERVAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 67.959.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société du 4 novembre 2003

L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat et décide de lui donner quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mlle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour NIEDERVAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02666. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030755.3/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

EURO-PACKAGING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 2, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 73.209.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(030764.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

SUPRAFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 42.881.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société du 25 septembre 2003

L'Assemblée accepte la démission de M. Paul Albrecht de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat et décide de lui donner quitus pour l'exercice de son mandat.

Elle décide de nommer en son remplacement Mlle Geneviève Baué, employée privée, Senningerberg, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour SUPRAFINANCE S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030756.3/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

DUPONT TEIJIN FILMS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, rue Général Patton.
R. C. Luxembourg B 38.078.

—
EXTRAIT

Par décision du Conseil d'Administration de la Société du 31 mars 2004:

- Monsieur Takashi Yamagishi, COO - DuPont TEIJIN FILMS GLOBAL JOINT VENTURE, demeurant au Japon, 4-4-21 Utsukushi-ga-oka, Aobaku, Yokohama City, 225-0002, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Takayuki Katayama, démissionnaire, avec effet au 1^{er} avril 2004.

- Le siège social de la Société a été fixé à L-5326 Contern, rue Général Patton.
Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02915. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030775.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

NORTHTROP INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 96.312.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 8 mars 2004

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, experts-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NORTHTROP INVESTISSEMENTS S.A.

Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030829.3/045/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

KEY COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.435.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(030790.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

SL SOFTWARE-CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 56.789.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Signature

Administrateur

(030816.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

BANCO ITAÚ EUROPA FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 52.477.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

Signature.

(030986.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2004.

BANCO ITAÚ EUROPA FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 52.477.

Faisant suite à l'assemblée générale du 5 avril 2004, sont nommés administrateurs:

Guilherme Macedo Fontenelle Bezerril

Alfredo Egydio Setubal

Carlos Henrique Mussolini

Jean Martin Sigrist Junior

Lywal Salles Filho

Est renommée réviseur d'entreprises:

PricewaterhouseCoopers

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030989.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2004.

GLOBAL ADVANTAGE FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 42.433.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2004.

Signature.

(030982.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2004.

GLOBAL ADVANTAGE FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 42.433.

Faisant suite à l'assemblée générale du 26 mars 2004, sont nommés administrateurs:

Jean-François Schock

Michael Keppler

Marc P. Brown

Rüdiger Zeppenfeld

Est renommé réviseur d'entreprises:

PricewaterhouseCoopers

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2004.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02370. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030985.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2004.

HOLIDAYS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.598.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 juin 2003

La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Fait à Luxembourg, le 12 juin 2003.

Certifié sincère et conforme

HOLIDAYS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030832.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

EURO HOLIDAY PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.766.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2004

- Monsieur Mario Iacopini, consultant, demeurant au 9 boulevard Baden Powel, L-1211 Luxembourg est nommé nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Gonzalo Lopez-Cobo Zurita, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 12 mars 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour EURO HOLIDAY PROPERTIES S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030824.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

FINANCE TB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 46.278.

—
EXTRAIT

En date du 30 décembre 2003, Mademoiselle Martine Gillardin a démissionné de son poste d'administrateur.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02431. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030792.3/535/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

CCM CONSULTING CONSTRUCTING MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 36.825.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02422, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Signature

Administrateur

(030819.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

UNICO ConClusio Global Equities, Fonds Commun de Placement.

Die UNICO ASSET MANAGEMENT S.A. als Verwaltungsgesellschaft hat auf Grund des niedrigen Fondsvermögens beschlossen, den UNICO ConClusio Global Equities gemäß Artikel 12 des Verwaltungsreglements zum 30. April 2004 aufzulösen:

	WKN	ISIN
UNICO ConClusio Global Equities Klasse R	798 073	LU0136666103
UNICO ConClusio Global Equities Klasse I	798 074	LU0136666525

Die Ausgabe und die Rücknahme von Anteilen wurden mit Datum vom 1. April 2004 eingestellt.
Die Auszahlung des Liquidationserlöses an die Anteilinhaber erfolgt über die depotführenden Stellen.

Luxemburg, den 1. Juni 2004.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A.

(03088/755/14)

ALLIANZ DRESDNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

H. R. Luxemburg B 27.856.

Die ALLIANZ DRESDNER ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. (die Verwaltungsgesellschaft) hat mit Zustimmung der Depotbank beschlossen, mit Wirkung zum 3. Mai 2004 die Verkaufsprospekte und die Verwaltungsreglements der u.g. Sondervermögen in nachfolgender Weise zu ändern:

1. dit-Global Fund Selection, dit-Global Fund Selection II, dit-Global Fund Selection III

- die Sondervermögen werden den Bestimmungen des Teil I des Luxemburger Gesetz vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinschaftliche Anlagen unterworfen. Für die Fonds ist der am 9. März 2004 im Mémorial - Recueil des Sociétés et Associations C unter Hinweis auf den Fonds «dit-Absolute Return Allocation» veröffentlichte Allgemeine Teil des Verwaltungsreglements integraler Bestandteil.

- die DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A. wird anstelle der DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. zur Depotbank und Zahlstelle bestellt.

- § 30 Anlagepolitik des Besonderen Teils der Verwaltungsreglements erhält folgenden Wortlaut:

«Ziel der Anlagepolitik ist es, auf mittlere bis längere Sicht einen überdurchschnittlichen Kapitalzuwachs zu erwirtschaften und an den Entwicklungen der globalen Aktienmärkte zu partizipieren. Dazu wird das Fondsvermögen nach dem Grundsatz der Risikostreuung wie folgt angelegt:

a) Zu mindestens zwei Dritteln in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Aktienfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte Aktienfonds als auch um Länder-, Regionen- und Branchenfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei das Fondsvermögen auch vollständig in einer der vorgenannten Aktienfondskategorien angelegt werden kann. Aktienfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil typischerweise mit dem eines oder mehrerer Aktienmärkte korreliert.

b) Zu insgesamt höchstens einem Drittel

- in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die keine Aktienfonds sind;
- in Indexzertifikate auf Aktienindices;

- in Einlagen im Sinne von § 4 Abs. 3 des Verwaltungsreglements sowie Geldmarktinstrumente im Sinne von § 4 des Verwaltungsreglements, wobei Einlagen und Geldmarktinstrumente auch auf Fremdwährung lauten können.

c) Außerdem ist es der Verwaltungsgesellschaft gestattet, für den Fonds mit dem Ziel der Absicherung oder zum Zwecke einer effizienten Portfolioverwaltung Techniken und Instrumente einzusetzen (gem. §§ 9 ff. des Verwaltungsreglements bzw. den Erläuterungen im Verkaufsprospekt unter «Besondere Risiken beim Einsatz von Techniken und Instrumenten») sowie gem. § 15 des Verwaltungsreglements kurzfristige Kredite aufzunehmen.»

2. dit-Global Fund Selection Balance, dit-Global Fund Selection Balance II

Für diese Sondervermögen gilt ergänzend zu den Ausführungen unter 1., dritter Spiegelstrich:

«Ziel der Anlagepolitik ist es, neben einer vergleichsweise kontinuierlichen Wertentwicklung marktgerechte Erträge in Euro zu erwirtschaften und an den Entwicklungen der globalen Renten-, Geld- und Aktienmärkte zu partizipieren. Dazu wird das Fondsvermögen nach dem Grundsatz der Risikomischung wie folgt angelegt

a) Zu mindestens 50% in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Renten- oder Geldmarktfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte als auch um auf bestimmte Währungen und/oder Emittentengruppen fokussierte Renten- oder Geldmarktfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei der auf Renten- oder Geldmarktfonds entfallende Anteil des Fondsvermögen auch vollständig in einer der vorgenannten Renten- oder Geldmarktfondskategorien angelegt werden kann. Renten- bzw. Geldmarktfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil typischerweise mit dem eines oder mehrerer Renten- bzw. Geldmärkte korreliert.

b) Zu mindestens 25% in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Aktienfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte Aktienfonds als auch um Länder-, Regionen- oder Branchenfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei der auf Aktienfonds entfallende Anteil des Fondsvermögens auch vollständig in einer der vorgenannten Aktien-

fondskategorien angelegt werden kann. Aktienfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil typischerweise mit dem eines oder mehrerer Aktienmärkte korreliert.

c) Zu insgesamt höchstens 25%

- in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die weder Renten- oder Geldmarkt- noch Aktienfonds sind;

- in Indexzertifikate auf Aktien- oder Rentenindices;

- in Einlagen im Sinne von § 4 Abs. 3 des Verwaltungsreglements sowie Geldmarktinstrumente im Sinne von § 4 des Verwaltungsreglements, wobei Einlagen und Geldmarktinstrumente auch auf Fremdwährung lauten können.

d) Außerdem ist es der Verwaltungsgesellschaft gestattet, für den Fonds mit dem Ziel der Absicherung oder zum Zwecke einer effizienten Portfolioverwaltung Techniken und Instrumente einzusetzen (gem. §§ 9 ff. des Verwaltungsreglements bzw. den Erläuterungen im Verkaufsprospekte unter «Besondere Risiken beim Einsatz von Techniken und Instrumenten») sowie gem. § 15 des Verwaltungsreglements kurzfristige Kredite aufzunehmen.»

3. dit-Fonds Portfolio Balance, dit-Fonds Portfolio Balance II, dit-Fonds Portfolio Balance III, dit-Fonds Portfolio Balance IV

Für diese Sondervermögen gilt ergänzend zu den Ausführungen unter 1., dritter Spiegelstrich:

«Ziel der Anlagepolitik ist es, neben einer vergleichsweise kontinuierlichen Wertentwicklung marktgerechte Erträge in Euro zu erwirtschaften und an den Entwicklungen des Euro-Renten- und Geldmarktes sowie der globalen Aktienmärkte zu partizipieren. Dazu wird das Vermögen nach dem Grundsatz der Risikomischung wie folgt angelegt:

a) Zu mindestens 50% in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Euro-Renten- oder Euro-Geldmarktfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte als auch um auf bestimmte Emittentengruppen fokussierte Renten- oder Geldmarktfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei der auf Renten- oder Geldmarktfonds entfallende Anteil des Fondsvermögens auch vollständig in einer der vorgenannten Renten- oder Geldmarktfondskategorien angelegt werden kann. Euro-Renten- bzw. Euro-Geldmarktfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil mit den Euro-Renten- bzw. Euro-Geldmärkten korreliert.

b) Zu mindestens 25% in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Aktienfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte Aktienfonds als auch um Länder-, Regionen- oder Branchenfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei der auf Aktienfonds entfallende Anteil des Fondsvermögens auch vollständig in einer der vorgenannten Aktienfondskategorien angelegt werden kann. Aktienfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil typischerweise mit dem eines oder mehrerer Aktienmärkte korreliert.

c) Zu insgesamt höchstens 25%

- in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die weder Euro-Renten- oder Euro-Geldmarkt- noch Aktienfonds sind;

- in Indexzertifikate auf Aktien- oder Rentenindices;

- in Einlagen im Sinne von § 4 Abs. 3 des Verwaltungsreglements sowie Geldmarktinstrumente im Sinne von § 4 des Verwaltungsreglements, wobei Einlagen und Geldmarktinstrumente auch auf Fremdwährung lauten können.

d) Außerdem ist es der Verwaltungsgesellschaft gestattet, für den Fonds mit dem Ziel der Absicherung oder zum Zwecke einer effizienten Portfolioverwaltung Techniken und Instrumente einzusetzen (gem. §§ 9 ff. des Verwaltungsreglements bzw. den Erläuterungen im Verkaufsprospekte unter «Besondere Risiken beim Einsatz von Techniken und Instrumenten») sowie gem. § 15 des Verwaltungsreglements kurzfristige Kredite aufzunehmen.

Bei den OGAW oder OGA, deren Anteile gemäß vorstehenden Buchstaben a, b und c erworben werden, muss es sich um solche handeln, die von der Verwaltungsgesellschaft selbst oder einem mit ihr verbundenen Unternehmen verwaltet werden.»

4. dit-Fonds Portfolio Balance Plus, dit-Fonds Portfolio Balance Plus II, dit-Fonds Portfolio Balance Plus III

Für diese Sondervermögen gilt ergänzend zu den Ausführungen unter 1., dritter Spiegelstrich:

«Ziel der Anlagepolitik ist es, neben einer vergleichsweise kontinuierlichen Wertentwicklung marktgerechte Erträge in Euro zu erwirtschaften und an den Entwicklungen des Euro-Renten- und Geldmarktes sowie der globalen Aktienmärkte zu partizipieren. Dazu wird das Vermögen nach dem Grundsatz der Risikomischung wie folgt angelegt:

a) Zu mindestens 40% in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Euro-Renten- oder Euro-Geldmarktfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte als auch um auf bestimmte Emittentengruppen fokussierte Renten- oder Geldmarktfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei der auf Renten- oder Geldmarktfonds entfallende Anteil des Fondsvermögens auch vollständig in einer der vorgenannten Renten- oder Geldmarktfondskategorien angelegt werden kann. Euro-Renten- bzw. Euro-Geldmarktfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil mit den Euro-Renten- bzw. Euro-Geldmärkten korreliert.

b) Zu mindestens 35% in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Aktienfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte Aktienfonds als auch um Länder-, Regionen- und Branchenfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei der auf Aktienfonds entfallende Anteil des Fondsvermögens auch vollständig in einer der vorgenannten Aktienfondskategorien angelegt werden kann. Aktienfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil typischerweise mit dem eines oder mehrerer Aktienmärkte korreliert.

c) Zu insgesamt höchstens 25%

- in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die weder Euro-Renten- oder Euro-Geldmarkt- noch Aktienfonds sind;

- in Indexzertifikate auf Aktien- oder Rentenindices;

- in Einlagen im Sinne von § 4 Abs. 3 des Verwaltungsreglements sowie Geldmarktinstrumente im Sinne von § 4 des Verwaltungsreglements, wobei Einlagen und Geldmarktinstrumente auch auf Fremdwährung lauten können.

d) Außerdem ist es der Verwaltungsgesellschaft gestattet, für den Fonds mit dem Ziel der Absicherung oder zum Zwecke einer effizienten Portfolioverwaltung Techniken und Instrumente einzusetzen (gem. §§ 9 ff. des Verwaltungsreglements bzw. den Erläuterungen im Verkaufsprospekte unter «Besondere Risiken beim Einsatz von Techniken und Instrumenten») sowie gem. § 15 des Verwaltungsreglements kurzfristige Kredite aufzunehmen.

Bei den OGAW oder OGA, deren Anteile gemäß vorstehenden Buchstaben a, b und c erworben werden, muss es sich um solche handeln, die von der Verwaltungsgesellschaft selbst oder einem mit ihr verbundenen Unternehmen verwaltet werden.»

5. dit-Fonds Portfolio Ertrag, dit-Fonds Portfolio Ertrag II, dit-Fonds Portfolio Ertrag III, dit-Fonds Portfolio Ertrag IV
Für diese Sondervermögen gilt ergänzend zu den Ausführungen unter 1., dritter Spiegelstrich:

«Ziel der Anlagepolitik ist es, neben einer vergleichsweise kontinuierlichen Wertentwicklung marktgerechte Erträge in Euro zu erwirtschaften und an den Entwicklungen des Euro-Renten- und Geldmarktes sowie der globalen Aktienmärkte zu partizipieren. Dazu wird das Vermögen nach dem Grundsatz der Risikomischung wie folgt angelegt:

a) Zu mindestens 70% in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Euro-Renten- oder Euro-Geldmarktfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte als auch um auf bestimmte Emittentengruppen fokussierte Renten- oder Geldmarktfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei der auf Renten- oder Geldmarktfonds entfallende Anteil des Fondsvermögens auch vollständig in einer der vorgenannten Renten- oder Geldmarktfondskategorien angelegt werden kann. Euro-Renten- bzw. Euro-Geldmarktfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil mit den Euro-Renten- bzw. Euro-Geldmärkten korreliert.

b) Zu mindestens 10% in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Aktienfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte Aktienfonds als auch um Länder-, Regionen- und Branchenfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei der auf Aktienfonds entfallende Anteil des Fondsvermögens auch vollständig in einer der vorgenannten Aktienfondskategorien angelegt werden kann. Aktienfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil typischerweise mit dem eines oder mehrerer Aktienmärkte korreliert.

c) Zu insgesamt höchstens 20%

- in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die weder Euro-Renten- oder Euro-Geldmarkt- noch Aktienfonds sind;

- in Indexzertifikate auf Aktien- oder Rentenindices;

- in Einlagen im Sinne von § 4 Abs. 3 des Verwaltungsreglements sowie Geldmarktinstrumente im Sinne von § 4 des Verwaltungsreglements, wobei Einlagen und Geldmarktinstrumente auch auf Fremdwährung lauten können.

d) Außerdem ist es der Verwaltungsgesellschaft gestattet, für den Fonds mit dem Ziel der Absicherung oder zum Zwecke einer effizienten Portfolioverwaltung Techniken und Instrumente einzusetzen (gem. §§ 9 ff. des Verwaltungsreglements bzw. den Erläuterungen im Verkaufsprospekte unter «Besondere Risiken beim Einsatz von Techniken und Instrumenten») sowie gem. § 15 des Verwaltungsreglements kurzfristige Kredite aufzunehmen.

Bei den OGAW oder OGA, deren Anteile gemäß vorstehenden Buchstaben a, b und c erworben werden, muss es sich um solche handeln, die von der Verwaltungsgesellschaft selbst oder einem mit ihr verbundenen Unternehmen verwaltet werden.»

6. dit-Fonds Portfolio Wachstum, dit-Fonds Portfolio Wachstum II, dit-Fonds Portfolio Wachstum III

Für diese Sondervermögen gilt ergänzend zu den Ausführungen unter 1., dritter Spiegelstrich:

«Ziel der Anlagepolitik ist es, die größeren Performancechancen der Aktienanlage mit der relativ stabilen Wertentwicklung einer Rentenanlage zu kombinieren und an den Entwicklungen der globalen Aktienmärkte sowie des Euro-Renten- und Geldmarktes zu partizipieren. Dazu wird das Vermögen nach dem Grundsatz der Risikomischung wie folgt angelegt:

a) Zu mindestens 40% in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Aktienfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte Aktienfonds als auch um Länder-, Regionen- und Branchenfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei der auf Aktienfonds entfallende Anteil des Fondsvermögens auch vollständig in einer der vorgenannten Aktienfondskategorien angelegt werden kann. Aktienfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil typischerweise mit dem eines oder mehrerer Aktienmärkte korreliert.

b) Zu mindestens 25% in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die Euro-Renten- oder Euro-Geldmarktfonds sind. Hierbei kann es sich sowohl um breit diversifizierte als auch um auf bestimmte Emittentengruppen fokussierte Renten- oder Geldmarktfonds handeln. Je nach Einschätzung der Marktlage können unterschiedliche Schwerpunkte gesetzt werden, wobei der auf Renten- oder Geldmarktfonds entfallende Anteil des Fondsvermögens auch vollständig in einer der vorgenannten Renten- oder Geldmarktfondskategorien angelegt werden kann. Euro-Renten- bzw. Euro-Geldmarktfonds im vorgenannten Sinne ist jeder OGAW oder OGA, dessen Risikoprofil mit den Euro-Renten- bzw. Euro-Geldmärkten korreliert.

c) Zu insgesamt höchstens 35%

- in Anteile an OGAW oder OGA im Sinne von § 4 Abs. 2 des Verwaltungsreglements, die weder Euro-Renten- oder Euro-Geldmarkt- noch Aktienfonds sind;

- in Indexzertifikate auf Aktien- oder Rentenindices;

- in Einlagen im Sinne von § 4 Abs. 3 des Verwaltungsreglements sowie Geldmarktinstrumente im Sinne von § 4 des Verwaltungsreglements, wobei Einlagen und Geldmarktinstrumente auch auf Fremdwährung lauten können.

d) Außerdem ist es der Verwaltungsgesellschaft gestattet, für den Fonds mit dem Ziel der Absicherung oder zum Zwecke einer effizienten Portfolioverwaltung Techniken und Instrumente einzusetzen (gem. §§ 9 ff. des Verwaltungsreglements bzw. den Erläuterungen im Verkaufsprospekte unter «Besondere Risiken beim Einsatz von Techniken und Instrumenten») sowie gem. § 15 des Verwaltungsreglements kurzfristige Kredite aufzunehmen.

Bei den OGAW oder OGA, deren Anteile gemäß vorstehenden Buchstaben a, b und c erworben werden, muss es sich um solche handeln, die von der Verwaltungsgesellschaft selbst oder einem mit ihr verbundenen Unternehmen verwaltet werden.»

Die aktualisierten Verkaufsprospekte mit den geänderten Verwaltungsreglements sind bei der Verwaltungsgesellschaft und den Zahlstellen erhältlich. Anteilinhaber, die mit den vorgenannten Änderungen nicht einverstanden sind, haben bis zum 30. April 2004 die Möglichkeit, ihre Anteile bei der Verwaltungsgesellschaft, der Depotbank oder den Zahlstellen kostenfrei zurückzugeben.

Luxemburg, im April 2004.
Die Verwaltungsgesellschaft
(02896/755/195)

Die Depotbank

CAT UMBRELLA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable (liquidée).

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.982.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 25 mai 2004

L'assemblée a décidé:

1. D'approuver les rapports du liquidateur et du réviseur d'entreprises à la liquidation;
2. de donner décharge au liquidateur pour l'accomplissement de son mandat;
3. de donner décharge aux administrateurs pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à la date de liquidation;
4. de clôturer la liquidation;
5. de garder les archives et comptes de la Société à l'ancien siège social pour une durée de 5 ans;
6. de consigner, le cas échéant, auprès de la Caisse des Consignations, toute somme qui n'aura pas été distribuée à la clôture de la liquidation aux ayants droit respectifs.

Avis

Sur base des actifs nets au 24 mai 2004, le liquidateur a décidé de payer un dividende par action d'un montant de CHF 35,888. Cette distribution est effectuée à partir du 1^{er} juin 2004 aux actionnaires de la Société.

Pour CAT UMBRELLA (liquidée)
Le Liquidateur
(03180/584/21)

LIPA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.196.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 15 juin 2004 à 10.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Vote conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Nominations statutaires
7. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02824/000/22)

Le Conseil d'Administration.

CLICHY HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.487.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02737/755/18)

Le Conseil d'Administration.

COMPREHENSIVE HOLDINGS CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 9.954.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING REPORTED

which will be held on June 28, 2004 at 15.00 p.m. at the registered office with the following

Agenda:

- To receive and approve the Management Report of the Directors,
- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended December 31, 2003,
- To receive and approve the annual accounts and appropriation of earnings for the year ended December 31, 2003,
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2003,
- Statutory nominations,
- Fixation of the Auditor's fees.

To be present or represented to this annual general meeting, Messrs Shareholders are requested to deposit their shares five working days before the meeting at the head office.

I (02787/755/19)

The Board of Directors.

KBC BONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.062.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de notre société qui aura lieu le 24 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Modification article 5 des statuts

Le Conseil d'Administration propose de prévoir dans l'article 5 desdits statuts la possibilité de créer des catégories/ sous-catégories d'actions.

L'article 5 sera donc remplacé par le texte suivant:

«Le capital de la Société est représenté par des actions sans mention de valeur nominale et sera à tout moment égal à l'actif net total de tous les compartiments de la Société, tel que défini par l'article 23 des présents statuts.

Le capital minimum de la Société est équivalent en EUR au capital minimum tel que prévu par la loi.

Le Conseil d'Administration est autorisé à tout moment à émettre des actions entièrement libérées, conformément à l'article 24 des présents statuts, à un prix égal à la valeur nette ou aux valeurs nettes respectives par action déterminées conformément à l'article 23 des présents statuts, sans réserver aux actionnaires anciens un droit préférentiel de souscription. Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur ou directeur de la Société ou à toute autre personne la charge d'accepter les souscriptions à ces actions.

Ces actions peuvent, au choix du Conseil d'Administration, appartenir à des compartiments différents, correspondant à des compartiments distincts de l'actif. Les produits de l'émission des actions de chaque compartiment seront investis, conformément à l'article 3 des présents statuts, dans des compartiments d'actif dont les valeurs mobilières ou autres avoirs correspondant à des zones géographiques, des secteurs industriels, des zones monétaires, ou à un type spécifique d'actions ou obligations à déterminer par le Conseil d'Administration pour chacune des compartiments.

A l'intérieur de chaque compartiment, le Conseil d'Administration est habilité à créer différentes catégories d'actions qui peuvent être caractérisées par leur politique de distribution (actions de distribution, actions de capitalisation).

Dans chaque compartiment, toute action pourra être émise, selon ce que le Conseil d'Administration prévoit:

- soit comme action de distribution donnant lieu à la distribution sous forme de dividende, d'une quotité des résultats annuels établis pour le compartiment dont cette action relève;

- soit comme action de capitalisation dont la quotité des résultats lui revenant sera capitalisée dans le compartiment dont cette action relève.

A l'intérieur de chaque catégorie d'actions, le Conseil d'Administration est habilité à créer différentes sous-catégories d'actions qui peuvent être caractérisées par leur devise de référence, leur niveau de commissions ou par tout autre caractéristique à être déterminé par le Conseil d'Administration.

Pour déterminer le capital de la Société, les avoirs nets correspondant à chacune des compartiments seront, s'ils ne sont pas exprimés en EUR, convertis en EUR, le capital étant égal au total des avoirs nets de tous les compartiments.

Le Conseil d'Administration pourra en outre décider du split ainsi que du reverse split d'un compartiment de la Société.

L'Assemblée Générale des actionnaires peut, conformément à l'article 29 des présents statuts, réduire le capital de la Société par l'annulation des actions d'un compartiment déterminé et rembourser aux actionnaires de ce compartiment l'intégralité de la valeur nette de ces actions à condition que les exigences relatives au quorum et à la majorité nécessaires à la modification des statuts soient remplies pour les actionnaires de ce compartiment déterminé.

Les dispositions des statuts qui s'appliquent au compartiments, s'appliqueront le cas échéant également aux catégories/sous-catégories d'actions.»

Diverses modifications mineures

- Le Conseil d'Administration propose également de remplacer le mot «classe d'actions» par le mot «compartiment» au travers des articles dans les statuts.

- Le Conseil d'Administration propose également de remplacer le mot «Communauté Européenne» par le mot «Union Européenne» au travers des articles dans les statuts.

Précision que le délai de paiement pour les rachats et souscriptions sera déterminé par le Conseil d'Administration et sera mentionné dans le prospectus.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour requièrent un quorum de 50%. Elles seront prises à la majorité des 2/3 des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Chaque actionnaire qui souhaite être présent ou se faire représenter à cette Assemblée Générale Annuelle doit déposer ses actions au plus tard le 21 juin 2004 aux guichets de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (03179/755/59)

Le Conseil d'Administration.

MFS FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 39.346.

Notice is hereby given to the shareholders that the Board of Directors has decided to change the Company's valuation and trade order cut-off-time as follows:

Duly completed subscription orders received by the Company or its agents on a relevant Luxembourg Business Date (any date on which banks in Luxembourg are open for normal business) at or before the Trade Order Cut-Off Time - which is (a) on Luxembourg Business Date when the New York Stock Exchange is open for trading, the close of regular trading on the New York Stock Exchange (generally 4.00 p.m. New York City time, 10.00 p.m. Luxembourg time) or (b) on Luxembourg Business Date when the New York Stock Exchange is closed for trading, 10.00 p.m. Luxembourg time - will receive the next calculated Net Asset Value. Subscription orders received by the Company or its agents after the Trade Order Cut-Off Time on a Luxembourg Business Date will be held over until the following Luxembourg Business Date.

Redemption and conversion orders received by the Trade Order Cut-Off Time will receive the next calculated Net Asset Value. Redemption and conversion orders received by the Company or its agents after the Trade Order Cut-Off Time on any relevant Luxembourg Business Date will be deemed to have been received on the following Luxembourg Business Date.

Notwithstanding the previous paragraphs, the Company or its agents may accept duly completed subscription, redemption or conversion orders after the Trade Order Cut-Off Time and effect those transactions as if those orders were received by the Trade Order Cut-Off Time on that Luxembourg Business Date if the Company receives reasonable assurances from the person placing the orders that the orders represent transactions placed with or through that person by investors prior to the Trade Order Cut-Off Time on the relevant Luxembourg Business Date.

The shareholders are also hereby informed that the Net Asset Value is determined once each day during which the banks in Luxembourg are open for normal banking business (other than days during a suspension of normal dealing) and the New York Stock Exchange is open for trading («Valuation Date») as of the close of regular trading of the New York Stock Exchange (normally 4.00 p.m. New York City time, 10.00 p.m. Luxembourg time) (the «Valuation Time»). Subscription, redemption and conversion orders received on a Luxembourg Business Date that is not a Valuation Date will be held over until the next Valuation Date.

These changes will become effective on June 15, 2004.

Updated prospectuses reflecting all changes shall be available at 49, avenue J.F. Kennedy, c/o STATE STREET LUX-EMBOURG, S.A., L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the registered office of the Company.

Luxembourg June 1, 2004.

(02924/755/35)

By order of the Board of Directors.

BYBLOS FINANCING HOLDING («B.A.R.A.F.») S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 13.258.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on 21 June 2004 at 11.00 o'clock.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditors for the year ending 31 December 2003.
2. Approval of the balance sheet and of the profit and loss statement as at 31 December 2003, and appropriation of the net profit realised in 2003.
3. Discharge to be given to the Directors and to the Statutory Auditors for the execution of their duties during the year 2003.
4. Election of the Board of Directors.
5. Miscellaneous.

I (02788/1023/18)

The Board of Directors.

BYBLOS FINANCING HOLDING («B.A.R.A.F.») S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 13.258.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on 21 June 2004 at 12.00 o'clock.

Agenda:

1. To increase the capital from USD 33,600,000.- to USD 38,000,000.- without creating new shares, by incorporating USD 4,400,000.- from the general reserve and increasing the nominal value of each share from USD 840.- to USD 950.-.
2. To amend Article 5 of the Articles of Incorporation accordingly.
3. Miscellaneous

I (02789/1023/15)

The Board of Directors.

EUROPEAN ENERGY SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.048.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 25 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02963/755/18)

Le Conseil d'Administration.

HOLDING DE L'EST, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 3.324.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 juin 2004 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2003; affectation des résultats;
3. délibération quant aux dispositions de l'art. 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
4. approbation des bilan et compte de profits et pertes consolidés au 31 décembre 2002;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
6. nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

I (02810/1017/18)

Le Conseil d'Administration.

OMIUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 93.037.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 21 juin 2004 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Divers.

I (02828/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

JULIUS BAER MULTIFUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.161.

The shareholders of JULIUS BAER MULTIFUND SICAV (the «Company») are hereby invited to attend an

EXTRAORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held at the registered office of the Company at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg at 2.30 p.m. on 22 June 2004.

The extraordinary shareholders meeting will have the following agenda:

Agenda:

- a. Change of the denomination of the Company from JULIUS BAER MULTIFUND SICAV in JULIUS BAER MULTIFUND.
- b. Throughout the articles of incorporation the reference to «law of 30 March 1988» will be replaced by «law of 20 December 2002» and «1988 Law» will be replaced by «Law of 2002».
- c. Amendment of Article 5, paragraph 2, as follows:
«The minimum capital of the Company shall be the equivalent in USD of one million two hundred and fifty thousand Euros (1,250,000.- EUR).»
- d. Amendment of Article 5, paragraph 4, as follows:
«Such shares may, as the board of directors shall determine, be of different classes of shares (herein referred to as «class of shares» or «Sub-Fund») which may, as the board of directors shall determine, be denominated in different currencies and within each such class several categories of shares having specific features, such as distribution or accumulation shares or shares with specific fee structures or denominated in various currencies may be issued. The proceeds of the issue of each class of shares shall be invested pursuant to Article 3 hereof in parts of open-ended or closed-ended undertakings for collective investment, in transferable securities or in other assets corresponding to such geographical areas, industrial sectors or monetary zones, or to such specific types of equity or debt securities, as the board of directors shall from time to time determine in respect of each class of shares.»
- e. Amendment of Article 10, paragraph 1, as follows:

«The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, every year on the second Tuesday in May at 10.00 a.m. If such day is not a business day in Luxembourg, the general meeting takes place on the following business day in Luxembourg. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.»

f. Amendment of Article 11, paragraph 2, as follows:

«Each whole share of whatever class or category and regardless of the net asset value per share within the class or category is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by these Articles. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable, telegram, telex or telefax message or in any other form determined by the board of directors.»

g. Amendment of Article 14, paragraph 4 and 6, as follows:

«Any Director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable or telegram or telex or telecopier message or in any other form determined by the board of directors another director as his proxy. Directors may also cast their vote in writing or by cable, telegram, telex or telefax or in any other form determined by the board of directors.»

«The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the Directors are in attendance (which may be by way of a telephone conference call or video conference call or in any other form determined by the board of directors) or represented at a meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting. The chairman of the meeting shall not have a casting vote in any circumstances.»

h. Amendment of Article 16, as follows:

«The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts necessary and useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or these Articles to the general meeting of shareholders are in the competence of the board of directors.

The board of directors shall, based upon the compliance with the investment restrictions provided for by law, regulation or resolution of the board of directors and upon the principle of spreading of risks, have, inter alia, the power to determine the investment policy and investment restrictions applicable to each Sub-Fund.»

i. Amendment of Article 20, paragraph 1, as follows:

«The general meeting of shareholders shall appoint a «réviseur d'entreprises agréé» who shall carry out the duties prescribed by the Article 113 of the Law of 2002.»

j. Amendment of Article 21, paragraph 3, as follows:

«The Company, on receiving on any Dealing Day (as this term is defined in the current Prospectus) requests to redeem Shares amounting to 10 per cent or more of the total number of Shares then in issue in any Sub-Fund shall not be bound to redeem on any such Dealing Day more than 10% of the number of Shares of any Sub-Fund in issue on such day. If the Company receives requests on any Dealing Day for redemption of a greater number of Shares, it may declare that such redemptions are deferred on a pro rata basis to the next following Dealing Day. On such Dealing Day such requests for redemption will be complied with in priority to later requests.»

k. Amendment of Article 25, paragraph 1, as follows:

«The accounting year of the Company shall begin on the 1st January of each year and shall terminate on the 31st December.»

This extraordinary shareholders' meeting will only be able to decide effectively on the agenda if at least 50% of all the issued shares are present or represented. The agenda will be approved by a resolution adopted by a two-thirds majority of the shares of the shareholders present or represented at the meeting and who have cast their vote.

Proxy documents for the meeting should be sent to the registered office of the Company at the address given above, to the attention of Ms Nadine Schaack, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, (fax: +352 4590 3331) by no later than 18 June 2004.

The revised and redrafted articles of incorporation are available for inspection at the registered office of the Company. A copy can be obtained on request.

I (03057/755/77)

The Board of Directors.

PEF HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.280.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 25 juin 2004 à 15.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Mise en liquidation de la société,
- Nomination du liquidateur.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03006/755/14)

Le Conseil d'Administration.

LUMBER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 23.530.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 23 juin 2004 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Démission d'un Administrateur et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouvel Administrateur.
6. Divers.

I (02829/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

HIGH SPIRIT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 20.459.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 22 juin 2004 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Divers.

I (02832/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

**CEDEC S.A., COMPAGNIE EUROPEENNE POUR LE DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES
COMMERCIALES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 36.412.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 24 juin 2004 à 11.00 heures au siège social de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration, rapport du réviseur sur l'exercice clos au 31 décembre 2003 et rapport de révision sur les comptes consolidés de l'exercice 2003.
2. Approbation des comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2003 et affectation du résultat.
3. Quitus aux Administrateurs et au réviseur.
4. Nomination d'un administrateur additionnel
5. Divers

I (02897/297/17)

Pour le Conseil d'Administration.

RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
H. R. Luxemburg B 45.656.

Einladung an die Anteilhaber zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS (die «Gesellschaft»), die am 22. Juni 2004 um 11.00 Uhr in 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg stattfinden wird, um über die nachfolgenden Tagesordnungspunkte zu beraten und zu beschließen:

Tagesordnung:

1. Erörterung und Genehmigung des Berichts des Verwaltungsrates;
2. Erörterung des Berichts des Abschlußprüfers;
3. Vorlage und Genehmigung des Jahresabschlusses per 31. März 2004 für das Geschäftsjahr 1. April 2003 - 31. März 2004;
4. Beschließung der Gewinnverwendung;
5. Bestätigung der vorläufigen Wahl von Frau Beatrice Zwicky Staub und Herrn Patrik Gisel durch den Verwaltungsrat infolge des Rücktritts der Herren Peter Signer und Robert Signer;
6. Entlastung der Verwaltungsräte für das Geschäftsjahr 1. April 2003 - 31. März 2004;
7. Wahl der Verwaltungsräte bis zum Abhalten der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2005;
8. Wahl des unabhängigen Wirtschaftsprüfers bis zum Abhalten der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2005;
9. Verschiedenes.

Abstimmungen werden mit der einfachen Stimmenmehrheit der anwesenden und abgegebenen Stimmen entschieden. Ein Anteil berechtigt zu einer Stimme.

Jeder Anteilinhaber kann sich durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen. Sollte es Ihnen nicht möglich sein an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, können Sie ein Bevollmächtigungsförmular am Sitz der Gesellschaft oder beim Schweizer Verband der Raiffeisenbanken, Wassergasse 24, Postfach, 9001 St. Gallen, beziehen und bis zum 21. Juni 2004 an obige Adresse per Post/Telefax zurücksenden.

I (03056/755/30)

Im Namen des Verwaltungsrates.

SINTEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 57.314.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 21 juin 2004 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02923/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

VITRUM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, Z.I. P.E.D., boulevard du Contournement.

R. C. Luxembourg B 71.365.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu au 17, rue Beaumont, L-1219, Luxembourg, le 24 juin 2004 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire.
2. Approbation des bilans, comptes de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Approbation de la situation comptable au 30 avril 2004.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
5. Décision sur la continuation de la société sur base de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Conditions de quorum, de vote et de participation

Les Actionnaires sont informés que:

1) Conformément à l'article 13 des statuts, toutes les décisions à prendre par les actionnaires en assemblées générales ordinaires et extraordinaires doivent être prises par 51% au moins des actions émises, sans tenir compte des conditions de quorum de présence et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

2) Les actionnaires peuvent participer et voter en personne ou par mandataire, qui n'a pas besoin d'être actionnaire. Les modèles de procurations peuvent être obtenus au siège de la société.

3) Afin de participer à l'assemblée générale ordinaire, les détenteurs d'actions au porteur devront déposer leurs actions cinq jours ouvrables avant l'assemblée au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg, ou auprès du siège de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, ou de toute autre banque.

I (03064/000/30)

Le Conseil d'Administration.

VALPARSA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.998.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme VALPARSA S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi, 21 juin 2004 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02957/750/15)

Le Conseil d'Administration.

NATALIA FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.509.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 22 juin 2004 à 10.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- nominations statutaires
- divers

I (02967/2046/16)

Le Conseil d'Administration.

ADVANCED LASER APPLICATIONS (ALA) HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 72.118.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société anonyme ADVANCED LASER APPLICATIONS (ALA) HOLDING S.A., sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE

des actionnaires suivie par une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendront le vendredi 25 juin 2004 à 10.00 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation à titre exceptionnel de la date du 25 juin 2004 pour la tenue de l'assemblée générale statutaire annuelle;
2. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
3. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice social clos au 31 décembre 2003;
4. Décision quant à la continuation de l'activité de la société en dépit de la perte de plus de trois quarts du capital social conformément à l'art. 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
5. Affectation du résultat
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
7. Nominations Administrateurs et Commissaire aux comptes;
8. Divers.

Assemblée Générale Extraordinaire

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 200.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 100.000,- EUR à 300.000,- EUR par l'émission de 20.000 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale souscrites en numéraire;
2. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l. / A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

Les Administrateurs

I (03147/813/31)

COFINEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 41.148.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu mardi 6 juillet 2004 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'Assemblée générale statutaire du 18 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03091/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

COMEDIA COLLECTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 70.181.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 21 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02969/506/16)

Le Conseil d'Administration.

G.A.F.L. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 90.483.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 25 juin 2004 à 9.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert de siège,
6. Divers.

I (03058/833/18)

Le Conseil d'Administration.

REBUILD WORLD RBW S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 20.652.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *21 juin 2004* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02970/506/16)

Le Conseil d'Administration.

REVAL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 49.410.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *21 juin 2004* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02971/506/15)

Le Conseil d'Administration.

ABOWIJS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 31.922.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *22 juin 2004* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02972/506/15)

Le Conseil d'Administration.

IXOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.916.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le *8 juillet 2004* à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 14 mai 2004 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 8 juillet 2004 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (03007/000/17)

Le Conseil d'Administration.

AESHA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 21.828.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 22 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02973/506/15)

Le Conseil d'Administration.

BENCHLEY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 27.617.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 22 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02974/506/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL WAVE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.511.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu mardi 6 juillet 2004 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'Assemblée générale statutaire du 18 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03089/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

PUSAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 54.027.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 22 juin 2004 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes

4. Nominations statutaires

5. Divers

I (02975/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LE ROI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.370.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 8 juillet 2004 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2004 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 8 juillet 2004 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (03008/000/17)

Le Conseil d'Administration.

MEDANCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.673.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 8 juillet 2004 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 14 mai 2004 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 8 juillet 2004 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (03009/000/17)

Le Conseil d'Administration.

GRAVEY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 20.899.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 24 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03144/755/18)

Le Conseil d'Administration.

ESPIRITO SANTO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 13.091.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juin 2004 à 9.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et attribution du résultat au 31 décembre 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (03143/521/14)

Le Conseil d'Administration.

NORD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 37.445.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu mardi 6 juillet 2004 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'Assemblée générale statutaire du 18 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03090/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

ZUBARAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 60.501.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 8 juillet 2004 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2004 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 8 juillet 2004 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (03010/000/17)

Le Conseil d'Administration.

LEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C. Luxembourg B 86.005.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 8 juillet 2004 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
2. Divers

I (02968/788/14)

Le Conseil d'Administration.

27535

HAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 28.113.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 juin 2004 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01860/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

STRATEGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 43.308.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 juin 2004 à 17.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- Approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003.
- Affectation du résultat.
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.
- Divers.

II (00964/560/16)

Le Conseil d'Administration.

PALO ALTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 9.136.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2004 à 9.30 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

suivie d'une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le même jour, le 15 juin 2004 à 15.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Mise en liquidation de la société,
- Nomination du liquidateur.

Pour assister ou être représentés à ces assemblées, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant les Assemblées au siège social.

II (02849/755/25)

Le Conseil d'Administration.

DISCHAVULCO IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 32.536.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *15 juin 2004* à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- Approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003.
- Affectation du bilan.
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
- Divers.

II (01879/560/16)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA ASIA PREMIER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.644.

Notice is hereby given to the shareholders, that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of DEXIA ASIA PREMIER will be held at the registered office of the Sicav, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *14 June 2004* at 10.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31st, 2003; Appropriation of the results.
3. Discharge to the Directors.
4. Statutory Appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting of DEXIA ASIA PREMIER, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting with DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

II (02243/755/22)

The Board of Directors.

JAPAN PACIFIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.340.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le *16 juin 2004* à 15.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2004.
3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises agréé.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée. Des procurations sont disponibles au siège de la SICAV.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le *10 juin 2004* au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

II (02664/755/20)

Le Conseil d'Administration.

PRIVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.607.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 9.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02523/755/18)

Le Conseil d'Administration.

SIRTES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.010.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 18 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02582/755/17)

Le Conseil d'Administration.

EUROFUND'91, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 58.019.

Le rapport annuel audité de EUROFUND'91 (la «Société») n'ayant pas été remis dans les délais requis aux actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue au siège social de la Société le 16 avril 2004, le Président de l'Assemblée avait décidé de surseoir aux décisions 1, 2 et 3 de l'ordre du jour et de convoquer une nouvelle assemblée reprenant ces points.

Dès lors, nous vous prions de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires de la société («l'Assemblée») qui se tiendra le 15 juin 2004 à 11.00 heures au siège social de la Société et qui aura pour

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2003.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, où des formulaires de procuration sont disponibles.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée.

II (02803/755/25)

Pour le Conseil d'Administration.

27538

HASTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.418.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 15 juin 2004 à 9.30 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003 et affectation des résultats.
- Délibération et décision sur la continuité éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02604/755/21)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE ASTURIAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 85.700.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 juin 2004 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02653/817/17)

Le Conseil d'Administration.

LABECASTE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.825.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 16 juin 2004 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Nominations statutaires
6. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02822/000/21)

Le Conseil d'Administration.

SIGMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.828.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders will be held at the registered office of the Company on *14th June 2004* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at 31 December 2003 and the allocation of the results, including the Director's fees.
3. Discharge to be granted to the Directors and to the Authorised Independent Auditor for the financial year ended 31 December 2003.
4. Statutory Appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

Every bearer shareholder who wants to be present or to be represented at the Annual General Meeting has to deposit its shares for 8th June 2004 the latest at the domicile of the Fund or at the following address in Luxembourg:

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE
43, boulevard Royal
L-2955 Luxembourg.

II (02663/755/26)

By order of the Board of Directors.

NOVALSY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 97.055.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le *16 juin 2004* à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert du siège,
6. Divers.

II (02683/833/18)

Le Conseil d'Administration.

3 RIVES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 90.188.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *14 juin 2004* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02699/817/17)

Le Conseil d'Administration.

BLUE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 70.468.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *14 juin 2004* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02694/817/18)

Le Conseil d'Administration.

E.M.E.A. MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 4-6, rue de la Fonderie.
R. C. Luxembourg B 72.799.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi *14 juin 2004* à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02717/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

ABOUKIR MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.126.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mardi *15 juin 2004* à 13.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02719/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE INVESTISSEMENT EUROPE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.283.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi *15 juin 2004* à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02522/755/18)

Le Conseil d'Administration.

IBERIQUE DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.811.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mardi 15 juin 2004 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02720/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

DERVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.847.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 14 juin 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant
5. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
6. Divers

II (02721/788/17)

Le Conseil d'Administration.

KEERSMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 34.936.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 15 juin 2004 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Nominations statutaires
6. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02823/000/21)

Le Conseil d'Administration.

BIO-PRODUCTS AND BIO-ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.891.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 14 juin 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant
5. Divers

II (02722/788/16)

Le Conseil d'Administration.

ORAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.892.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 14 juin 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

II (02723/788/15)

Le Conseil d'Administration.

FIDULOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.397.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 16 juin 2004 à 17.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02743/755/17)

Le Conseil d'Administration.

ACHELIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.057.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 16 juin 2004 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,

- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02744/755/18)

Le Conseil d'Administration.

ANAYA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.262.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 15 juin 2004 à 16.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapports de Gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003. Affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

II (02751/655/15)

Le Conseil d'Administration.

GEOSAT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.
R. C. Luxembourg B 76.995.

Les actionnaires sont invités d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège de la société le 14 juin 2004 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
- Affectation du résultat
- Décharge aux administrateurs et commissaire
- Nominations statutaires
- Divers

II (02757/000/16)

Le Conseil d'Administration.

U.P.I., UNION DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.793.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 15 juin 2004 à 11.30 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2003;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période de 6 ans;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02845/000/18)

Le Conseil d'Administration.

27544

JALOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.601.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2004 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

II (02853/045/18)

Le Conseil d'Administration.

BINTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 18.671.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2004 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. nominations statutaires;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

II (02854/045/18)

Le Conseil d'Administration.

ISIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 24.822.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 15 juin 2004 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2004.
4. Décharge à donner aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

II (02859/584/22)

Le Conseil d'Administration.

MAGISTRAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.432.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2004 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

II (02857/045/18)

Le Conseil d'Administration.

GALEGA FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 62.873.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2004 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. nominations statutaires;
- h. divers.

II (02860/045/18)

Le Conseil d'Administration.

SEATH LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 88.585.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juin 2004 à 10.00 heures au siège social afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Futur et devenir de la société.
7. Divers.

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juin 2004 à 10.30 heures au siège social afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Engagement de tous les actionnaires en tant que cautions solidaires sur les garanties bancaires de la société.
 2. Augmentation du capital à 51.000,- EUR.
 3. Modification de la dénomination de la société pour OLLEAN ETUDES LUXEMBOURG S.A.
- Les actionnaires désirant assister aux assemblées devront se munir de leurs actions.

II (02905/1264/24)

Le Conseil d'Administration.

SALENA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.907.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2004 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

II (02861/045/18)

Le Conseil d'Administration.

SPEKTRUM A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 93.220.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2004 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. divers.

II (02862/045/17)

Le Conseil d'Administration.

PORTFOLIO MULTI-MANAGER FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.872.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui aura lieu le 15 juin 2004 à 14.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2004.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2004.
3. Décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2004.
4. Election des administrateurs de la société.
5. Réélection de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. en tant que réviseur de la société.

Les décisions prises par l'assemblée générale ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'assemblée générale.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent être présents en personne ou par mandataire à l'assemblée générale.

Les actionnaires ne pouvant assister à l'assemblée générale sont invités à faire parvenir les procurations concernées dûment remplies au siège social de la société avant le 14 juin 2004.

Les procurations seront envoyées avec cette convocation aux propriétaires d'actions nominatives mais elles sont également disponibles au siège social.

II (02429/660/23)

Le Conseil d'Administration.

MERGING MARKETS DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2013 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 76.237.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2004 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003.
- b. Rapport du Commissaire de Surveillance.
- c. Lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003.
- d. Affectation du résultat.
- e. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
- f. Démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
- g. Délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.
- h. Divers.

II (02867/045/18)

Le Conseil d'Administration.

ANDAVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 56.168.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des Actionnaires qui aura lieu le 18 juin 2004 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation du bilan, rapport du Conseil d'Administration et rapport des réviseurs
2. Approbation du bilan au 31 mars 2004
3. Répartition du résultat
4. Décharge aux administrateurs et à la direction
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02877/000/16)

Le Conseil d'Administration.

GOFINCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.850.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme GOFINCO HOLDING S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 14 juin 2004 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02948/750/15)

Le Conseil d'Administration.

LIPARIS FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 73.310.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;

- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

II (02879/045/18)

Le Conseil d'Administration.

LYSIAS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 77.102.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

II (02880/045/18)

Le Conseil d'Administration.

SOFIGEPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.022.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme SOFIGEPAR HOLDING S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 11 juin 2004 à 16.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Divers.

II (02946/750/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERACTIVE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 54.023.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2004 à 9.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02396/755/18)

Le Conseil d'Administration.

ALMAGEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.095.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme ALMAGEV S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 11 juin 2004 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02949/750/16)

Le Conseil d'Administration.

AGEMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 10.368.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme AGEMAR S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 11 juin 2004 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02950/750/15)

Le Conseil d'Administration.

FORTIS L FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.327.

Le quorum de présence requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987 (moitié au moins du capital de la société présent ou représenté) n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2004, une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

se tiendra le lundi 21 juin 2004 à 11.30 heures, dans les locaux de FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., sis 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Refonte complète des statuts de la Société afin de soumettre cette dernière aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002 entrée en vigueur le 13 février 2004;
2. Possibilité de payer le prix de rachat d'actions par cession d'actifs (article 13 §5);
3. Délégation au conseil d'administration de la composition des actifs et passifs et renvoi au prospectus (article 14 dernier §);
4. Suspension de VNI en cas de fusion, liquidation, scission ou toute opération de restructuration de compartiment (article 15 § 1 (f));
5. Ouverture de la possibilité pour la Société d'exiger une conversion ou un rachat total des actions lorsque le nombre d'actions subsistantes est jugé insuffisant (articles 12 §3 et 13 §4);
6. Ajout de la méthode d'évaluation des organismes de placement collectif, des swaps et des credit default swap (article 14 §7 (b), (g) et (h));
7. Remplacement d'un seuil fixe par un seuil jugé suffisant pour assurer une gestion efficiente du compartiment pour une liquidation ou fusion de compartiment sous forme simplifiée (article 32 §4 1));
8. Divers.

Conformément à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987, cette seconde Assemblée Générale Extraordinaire pourra valablement délibérer quel que soit le capital présent ou représenté. Les décisions devront être prises par les deux tiers au moins des actions présentes ou représentées.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée ou y être représentés, les actionnaires au porteur devront déposer leurs actions et procurations aux guichets des agences suivantes:

Au Grand-Duché du Luxembourg: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.
le tout cinq jours francs au moins avant la réunion.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'assemblée.

Le projet de nouveaux statuts ainsi que le prospectus en vigueur et le dernier rapport périodique, sont disponibles auprès des organismes repris ci-dessus.

II (02346/755/39)

Le Conseil d'Administration.

FORTIS L FOF, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 63.266.

Le quorum de présence requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987 (moitié au moins du capital de la société présent ou représenté) n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2004, une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

se tiendra le lundi 21 juin 2004 à 11.45 heures, dans les locaux de FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., sis 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Refonte complète des statuts de la Société afin de soumettre cette dernière aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002 entrée en vigueur le 13 février 2004;
2. Possibilité de payer le prix de rachat d'actions par cession d'actifs (article 13 §5);
3. Délégation au conseil d'administration de la composition des actifs et passifs et renvoi au prospectus (article 14 dernier §);
4. Suspension de VNI en cas de fusion, liquidation, scission ou toute opération de restructuration de compartiment (article 15 § 1 (f));
5. Ouverture de la possibilité pour la Société d'exiger une conversion ou un rachat total des actions lorsque le nombre d'actions subsistantes est jugé insuffisant (articles 12 §3 et 13 §4);
6. Ajout de la méthode d'évaluation des swaps (article 14 §7 (g));
7. Remplacement d'un seuil fixe par un seuil jugé suffisant pour assurer une gestion efficiente du compartiment pour une liquidation ou fusion de compartiment sous forme simplifiée (article 32 §4 1));
8. Divers.

Conformément à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987, cette seconde Assemblée Générale Extraordinaire pourra valablement délibérer quel que soit le capital présent ou représenté. Les décisions devront être prises par les deux tiers au moins des actions présentes ou représentées.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée ou y être représentés, les actionnaires au porteur devront déposer leurs actions et procurations aux guichets des agences suivantes:

Au Grand-Duché du Luxembourg: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.
le tout cinq jours francs au moins avant la réunion.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'assemblée.

Le projet de nouveaux statuts ainsi que le prospectus en vigueur et le dernier rapport périodique, sont disponibles auprès des organismes repris ci-dessus.

II (02347/755/38)

Le Conseil d'Administration.

FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FOF, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 86.176.

Le quorum de présence requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987 (moitié au moins du capital de la société présent ou représenté) n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2004, une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

se tiendra le lundi 21 juin 2004 à 11.15 heures, dans les locaux de FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., sis 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Refonte complète des statuts de la Société afin de soumettre cette dernière aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002 entrée en vigueur le 13 février 2004;
2. Possibilité de payer le prix de rachat d'action par cession d'actifs (article 13 §5);

3. Délégation au conseil d'administration de la composition des actifs et passifs et renvoi au prospectus (article 14 dernier §);
4. Suspension de VNI en cas de fusion, liquidation, scission ou toute opération de restructuration de compartiment (article 15 § 1 (f));
5. Ouverture de la possibilité pour la Société d'exiger une conversion ou un rachat total des actions lorsque le nombre d'actions subsistantes est jugé insuffisant (articles 12 §3 et 13 §4);
6. Ajout de la méthode d'évaluation des swaps (article 14 § 7 (g));
7. Remplacement d'un seuil fixe par un seuil jugé suffisant pour assurer une gestion efficiente du compartiment pour une liquidation ou fusion de compartiment sous forme simplifiée (article 32 §4 1));
8. Divers.

Conformément à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987, cette seconde Assemblée Générale Extraordinaire pourra valablement délibérer quel que soit le capital présent ou représenté. Les décisions devront être prises par les deux tiers au moins des actions présentes ou représentées.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée ou y être représentés, les actionnaires au porteur devront déposer leurs actions et procurations aux guichets des agences suivantes:

Au Grand-Duché du Luxembourg: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

le tout cinq jours francs au moins avant la réunion.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'assemblée.

Le projet de nouveaux statuts ainsi que le prospectus en vigueur et le dernier rapport périodique, sont disponibles auprès des organismes repris ci-dessus.

II (02348/755/38)

Le Conseil d'Administration.

FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.222.

Le quorum de présence requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987 (moitié au moins du capital de la société présent ou représenté) n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2004, une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

se tiendra le lundi 21 juin 2004 à 11.00 heures, dans les locaux de FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., sis 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Refonte complète des statuts de la Société afin de soumettre cette dernière aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002 entrée en vigueur le 13 février 2004;
2. Possibilité de payer le prix de rachat d'action par cession d'actifs (article 13 §5);
3. Délégation au conseil d'administration de la composition des actifs et passifs et renvoi au prospectus (article 14 dernier §);
4. Suspension de VNI en cas de fusion, liquidation, scission ou toute opération de restructuration de compartiment (article 15 § 1 (f));
5. Ouverture de la possibilité pour la Société d'exiger une conversion ou un rachat total des actions lorsque le nombre d'actions subsistantes est jugé insuffisant (articles 12 §3 et 13 §4);
6. Ajout de la méthode d'évaluation des organismes de placement collectif et des swaps (article 14 §7 (b) et (g));
7. Remplacement d'un seuil fixe par un seuil jugé suffisant pour assurer une gestion efficiente du compartiment pour une liquidation ou fusion de compartiment sous forme simplifiée (article 32 §4 1));
8. Divers.

Conformément à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987, cette seconde Assemblée Générale Extraordinaire pourra valablement délibérer quel que soit le capital présent ou représenté. Les décisions devront être prises par les deux tiers au moins des actions présentes ou représentées.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée ou y être représentés, les actionnaires au porteur devront déposer leurs actions et procurations aux guichets des agences suivantes:

Au Grand-Duché du Luxembourg: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

le tout cinq jours francs au moins avant la réunion.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'assemblée.

Le projet de nouveaux statuts ainsi que le prospectus en vigueur et le dernier rapport périodique, sont disponibles auprès des organismes repris ci-dessus.

II (02349/755/38)

Le Conseil d'Administration.

J. VAN BREDA BEHEERSFONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.971.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui aura lieu le 15 juin 2004 à 15.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2004.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2004.
3. Décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2004.
4. Election des administrateurs de la société.
5. Réélection de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. en tant que réviseur de la société.

Les décisions prises par l'assemblée générale ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'assemblée générale.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent être présents en personne ou par mandataire à l'assemblée générale.

Les actionnaires ne pouvant assister à l'assemblée générale sont invités à faire parvenir les procurations concernées dûment remplies au siège social de la société avant le 14 juin 2004.

Les procurations seront envoyées avec cette convocation aux propriétaires d'actions nominatives mais elles sont également disponibles au siège social.

II (02428/660/23)

Le Conseil d'Administration.

GWENAEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 50.822.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2004 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. divers.

II (02881/045/17)

Le Conseil d'Administration.

ROBUMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 47.536.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 mars 2004 a reconduit le mandat des administrateurs sortants, M. Gérard Muller, économiste, Mme Geneviève Blauen, administrateur, et M. Marc Schmit, chef-comptable, tous trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que celui du commissaire aux comptes sortant, M. Marco Ries, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01948. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030581.3/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.